



Madame Manon Massé  
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, bureau 3.86  
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Députée,

La présente concerne la pétition que vous avez présentée le 24 novembre 2021 concernant le retrait de certains articles au projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil.

Cette pétition demande de retirer les articles 23, 24, 26, 30, 33, 41, 42, 43 et 247 du projet de loi n° 2, jugés discriminatoires pour l'ensemble des personnes trans, non binaires et intersexes.

Nous sommes sensibles aux préoccupations soulevées par la pétition. Les équipes du ministère de la Justice et du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie analysent ces commentaires en vue de l'étude détaillée. Lors de l'étude détaillée du projet de loi, toutes les dispositions et leurs amendements feront l'objet d'une analyse minutieuse par les parlementaires. Ce sera alors l'occasion de débattre des propositions du gouvernement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Simon Jolin-Barrette', written over a horizontal line.

SIMON JOLIN-BARRETTE